



Faire progresser les intérêts du Canada dans le commerce international

ÉLECTIONS FÉDÉRALES DE 2025

ÉLÉMENTS DE DISCUSSION

Dans le doute, pensez à Établir des liens (pourquoi est-ce important pour VOUS?), à Comparer (que manque-t-il?) et à Résoudre la situation (comment le gouvernement/candidat peut-il aider?)

- **Établir des liens** : le commerce international libre et équitable offre d'excellentes possibilités de croissance économique aux entreprises canadiennes de fruits et légumes frais et permet aux Canadiens d'avoir accès à des fruits et légumes frais et sains toute l'année.
- **Comparer** : en particulier avec l'examen de l'ACEUM qui se profile à l'horizon, les menaces de mesures commerciales formulées par le président des États-Unis à l'encontre du Canada et du Mexique soulèvent de graves préoccupations. Un manque d'uniformisation en matière de réglementation relative aux pesticides, aux produits et aux résidus de pesticides crée des dédoublements inutiles et coûteux et nuit à la concurrence des produits canadiens sur le marché international.
- **Résoudre la situation** : tout doit être mis en œuvre pour éliminer les obstacles réglementaires inutiles au commerce et soutenir la compétitivité des produits canadiens dans tous les accords de libre-échange. La normalisation internationale entre les organismes gouvernementaux et la promotion d'un commerce libre et équitable à la frontière canadienne sont non seulement essentielles à la concurrence permanente et au succès économique de notre secteur, mais également à la sécurité alimentaire des collectivités de partout au pays.

NOS DEMANDES AUX PARTIS ET AUX CANDIDATS

1. Votre parti s'engage-t-il à soutenir un système alimentaire renforcé et une sécurité alimentaire pour tous les Canadiens en adoptant une perspective pangouvernementale axée sur l'agriculture et la production de denrées alimentaires et en faisant de la production de denrées alimentaires et de l'accès aux aliments une priorité pangouvernementale dans la législation, les politiques et la gestion des crises?
2. Votre parti s'engage-t-il à consacrer des ressources gouvernementales fédérales à l'avancement du programme de commerce libre et équitable du Canada, à retirer les obstacles réglementaires qui entravent la compétitivité du Canada sur le marché mondial et à accroître les efforts de reconnaissance mutuelle avec d'autres pays commerçants importants?

3. Votre parti s'engage-t-il à mener des consultations continues et régulières avec notre secteur ainsi qu'avec l'administration Trump pour garantir une réponse forte à toute mesure commerciale prise à l'encontre du Canada et pour insister sur l'importance d'un commerce libre et équitable dans toute l'Amérique du Nord?
4. Votre parti s'engage-t-il à accorder la priorité à la mise en œuvre du projet de loi C-280, la *Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais*, afin de fournir aux vendeurs de fruits et légumes une protection financière essentielle?

CONTEXTE SUPPLÉMENTAIRE

- La chaîne d'approvisionnement des fruits et légumes frais contribue au PIB du Canada à une hauteur de près de 15 milliards \$ et soutient plus de 185 000 emplois dans tout le pays (Conference Board du Canada, 2023).
- L'incertitude politique croissante qui entoure nos relations avec notre plus important partenaire commercial, une série de perturbations portuaires, des phénomènes météorologiques de plus en plus violents et les préoccupations continues des consommateurs concernant le coût des aliments posent des défis importants pour le secteur canadien des fruits et légumes frais.
- Les barrières réglementaires inutiles, comme les règles d'étiquetage trop contraignantes, entravent la compétitivité du Canada sur le marché mondial.
- Le secteur nord-américain des fruits et légumes frais est fortement intégré et offre des avantages en matière d'économie, de santé et de sécurité alimentaire aux trois pays. Rien qu'en 2023, le Canada a importé pour un peu plus de 5 milliards \$ de fruits et légumes frais des États-Unis, ce qui représente un peu moins de la moitié de l'ensemble des importations de fruits et légumes frais. Fait tout aussi important, les entreprises canadiennes ont exporté pour un peu plus de 4 milliards \$ de fruits et légumes frais aux États-Unis, ce qui représente plus de 95 % de l'ensemble des exportations de fruits et légumes frais (Statistique Canada, 2024).
- Après avoir mené des activités de défense de ses intérêts pendant des dizaines d'années, l'ACDFL a accueilli favorablement l'adoption du projet de loi C-280, la *Loi sur la protection financière pour les producteurs de fruits et légumes frais*, qui a reçu la sanction royale en décembre 2024. Cette loi importante établit un mécanisme de protection financière pour les vendeurs de fruits et légumes frais au Canada et ouvrira la porte à une protection réciproque pour la vente sur le marché des États-Unis.

À PROPOS DE L'ACDFL

L'Association canadienne de la distribution de fruits et légumes (ACDFL), dont le siège social se trouve à Ottawa, est un organisme à but non lucratif qui représente des entreprises actives dans la commercialisation de fruits et légumes frais au Canada, depuis les étapes de la production jusqu'à leur distribution aux consommateurs, couvrant l'ensemble du secteur des fruits et légumes. Les membres de

l'Association comprennent les principaux producteurs, expéditeurs, emballeurs et négociants; importateurs et exportateurs; sociétés de transport et de logistique; courtiers, distributeurs et grossistes; détaillants et distributeurs de services alimentaires; ainsi que les exploitants et transformateurs de légumes et de fruits fraîchement coupés. Fondée en 1925, l'ACDFL est fière de représenter plus de 900 membres canadiens et internationaux qui sont responsables de 90 % des ventes de fruits et légumes frais au Canada.